



Appel à candidature :

Un projet pour vous et vos parcelles en zone humide

Des milieux avec des intérêts multiples (ressource en eau, biodiversité, qualité du sol)



Des agriculteurs garants de leur maintien en espaces ouverts grâce à la fauche et au pâturage

Un programme pour répondre aux enjeux de demain:

Conscient de l'intérêt majeur des zones humides et de leurs contraintes (accès, pente, gestion), l'Agence de l'eau Adour Garonne et la Région Occitanie ont lancé un appel à projet.

La Chambre d'Agriculture du Tarn est prestataire de cette opération pilotée par les Syndicats Mixtes de Bassin de 3 territoires.

Si vous êtes éleveur sur ces territoires, la CA81 peut vous accompagner



Les zones humides en milieu agricole: Il s'agit principalement de prairies naturelles gorgées d'eau toute ou partie de l'année. Il en existe près de 4430 ha dans le Tarn.



Appel à candidature : Si vous êtes intéressé par un des dispositifs suivants ou si vous avez des propositions, n'hésitez pas à contacter la Chambre d'Agriculture du Tarn:



Alexandra POULVÉLARIE – 06.69.34.91.31
Aude LANDRÉ – 06.69.54.80.57
Emmanuel CAMPAGNE – 05.63.48.83.49

Actions financées



Connaître et Expérimenter
par la mise en place d'essais sur vos parcelles
Ex : analyse de fourrages, comparaison entre plusieurs modalités de gestion (fertilisation, pâturage)...



Aménager et Équiper
pour une meilleure utilisation de la parcelle
Ex : points d'abreuvement, clôtures, débroussaillage...



Améliorer ses pratiques
pour valoriser vos prairies humides
Ex: accompagnement technique (pâturage tournant...), groupe d'échanges, visites individuelles de terrain, formations...

Avec le soutien financier de :



Territoire du projet de restauration des Zones Humides

Milieu



Quantité et qualité de l'eau

Biodiversité



Fauche

Sol

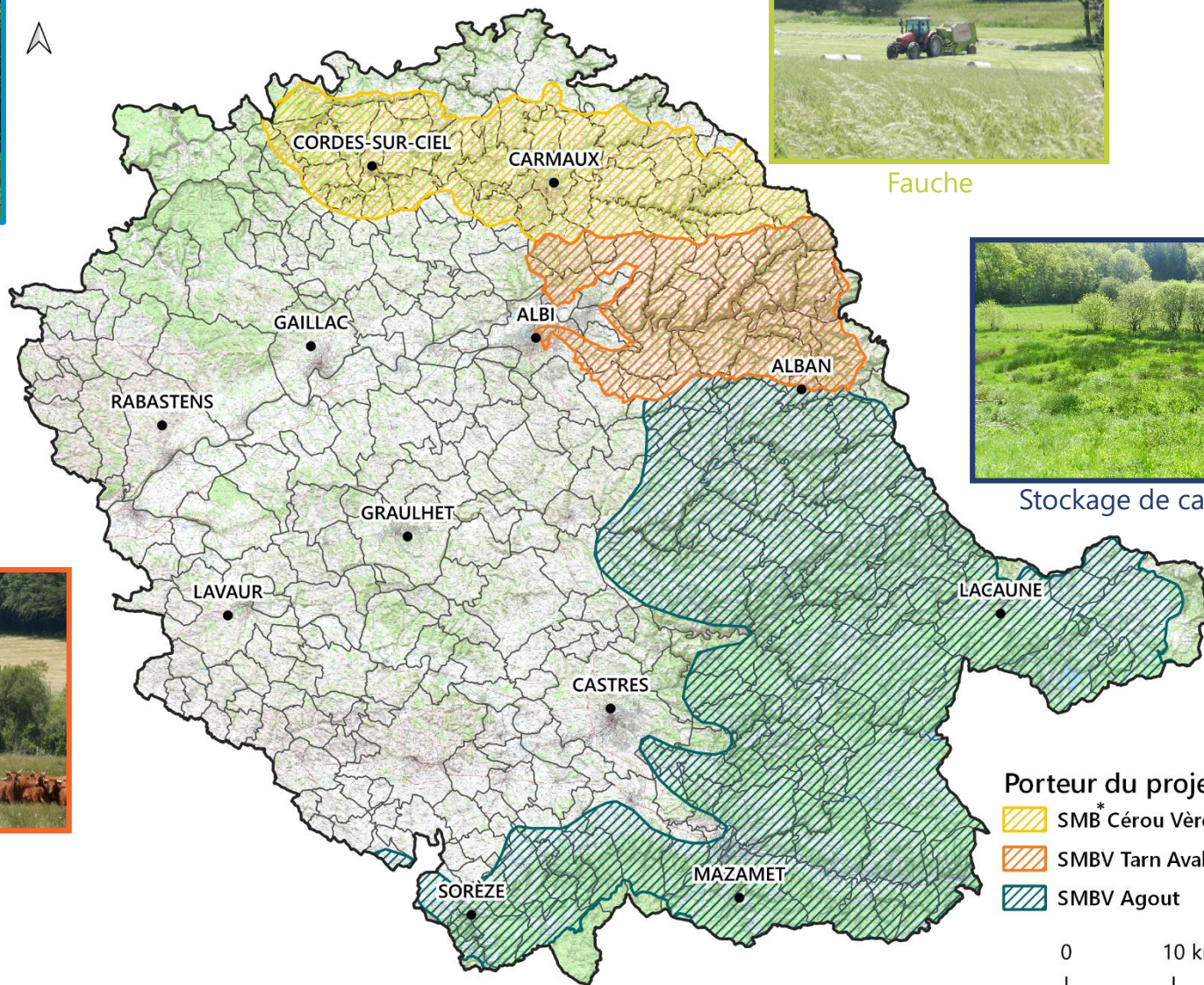


Stockage de carbone

Pratiques



Pâturage



Porteur du projet

-  SMB* Cérrou Vère
-  SMBV Tarn Aval
-  SMBV Agout

0 10 km



* Syndicat Mixte de Bassin